

UNITÉ RURAL ET SUBURBAINE



UNITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

Bulletin nº 529

Le 7 mai 2019

RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX : ANALYSE DES TAUX DE PRIMES

Le 1^{er} mai dernier, le Comité consultatif sur les avantages sociaux a tenu sa réunion annuelle du printemps. Le Comité est composé de représentantes et représentants de trois syndicats (STTP, Alliance de la Fonction publique du Canada et Association canadienne des maîtres de poste et adjoints) et de Postes Canada.

Aucune hausse des primes

Lors de cette réunion, nous avons discuté des coûts de nos régimes d'avantages sociaux et, s'il y a lieu, des changements qui seront apportés aux primes. Il a été décidé de n'apporter aucun changement aux primes pour la prochaine année. Les primes mensuelles demeurent donc comme suit :

Avantage	Protection individuelle	Protection familiale
RSMC – FFRS travaillant <12 heures	1,14 \$	2,05 \$
RSMC – tous les autres	5,39 \$	9,72 \$
Soins dentaires	1,47 \$	3,28 \$
Assurance-vie de base	16 \$*	s/o
Assurance-invalidité	81 \$*	s/o

^{*}montant calculé en fonction d'un salaire annuel de 50 000 \$.

Fournisseurs des régimes d'avantages sociaux

Durant la réunion du 1er mai, Postes Canada nous a aussi informés qu'elle a émis un appel d'offres pour tous ses régimes d'avantages sociaux. Great West Life est actuellement le fournisseur du Régime de soins médicaux complémentaire (RSMC), des régimes de soins dentaires, de soins de la vue et de soins de l'ouïe, et du programme d'assurance-invalidité de courte durée. Sun Life est le fournisseur du régime d'assurance-invalidité de longue durée, et Homewood est le fournisseur du Programme d'aide aux employés.

À l'heure actuelle, nous ignorons si cet appel d'offres aura des conséquences sur les membres. Nous disposons toutefois de protections aux termes des conventions collectives qui interdisent tout changement au niveau des prestations. Nous vous aviserons lorsque nous en saurons davantage à ce sujet.

Solidarité.

Cathy Kennedy

Membre du Comité de négociations

Joanne Gomercich Permanente syndicale nationale Griefs et arbitrage

> /bt sepb 225 gl/scfp1979

L'exonération de primes pour les options A et B de l'assurance-hospitalisation est également maintenue.